# Contrat de Prestation de Services

#### Informations Générales

Ce contrat est établi le 15 juin 2023 entre les parties suivantes :

De:

Solutions Informatiques SARL

Email: contact@solutionsinformatique.fr

À:

Société de Développement Web

Email: administration@webdevcompany.fr

Téléphone: +33 1 23 45 67 89

Adresse: 12 Rue de la Paix, 75002 Paris, France

#### Numéro de Commande

Numéro PO : FAC123456Contrat N° : IT-SOL-2023

# Détails des Services

Le contrat inclus les prestations suivantes :

Description du Service	Quantité	Prix Unitaire (€)	Taux de TVA (%)	Montant Total (€)
Développement de logiciel	1	8000.00	20	9600.00
Maintenance de site web	6	150.00	20	1080.00
Formation du personnel	2	1000.00	20	2400.00
Consultation en cybersécurité	1	5000.00	20	6000.00

## **Sous-Total et Taxes**

Sous-Total: 7800.00 €
Taxes (TVA): 2280.00 €
Total: 10080.00 €

# **Conditions de Paiement**

La facture présentée doit être réglée dans un délai de 30 jours. Ceci implique que la date limite de paiement tombe le 15 juillet 2023. Il est important de noter qu'aucun montant n'a été réglé à ce jour.

Dans le cadre de ce contrat, Solutions Informatiques SARL aura droit à un paiement mensuel. La fréquence du paiement est à chaque mois, ce qui correspond à une durée totale de récurrence d'un an.

## **Modalités Bancaires**

Les paiements doivent être effectués en faveur de :

**Banque Nationale** 

- Compte N°: 123456789

Veuillez vous assurer de mentionner le numéro de commande FAC123456 lors de tout paiement.

## **Informations Diverses**

Veuillez noter que tout changement à la facture ou aux services fournis doit être effectué par écrit et approuvé par les deux parties. De plus, pour toute question relative aux prestations ou si vous souhaitez découvrir d'autres services, n'hésitez pas à contacter notre équipe de promotion au :

• Téléphone: +33 1 12 22 33 44

Email: promo@solutionsinformatique.frSite Web: www.solutionsinformatique.fr

#### Clauses Additionnelles

Il est à noter que ce contrat engendre également des responsabilités pour les deux parties en matière de confidentialité des informations échangées. Des dispositions doivent être considérées concernant une éventuelle résiliation, bien que ce ne soit pas le sujet principal de cet accord.

Comme stipulé dans la section précédente, il est demandé aux parties de lire attentivement les informations ci-dessus et d'appréhender les implications d'un non-respect des termes convenus dès le départ. Une bonne compréhension des obligations pourra prévenir des malentendus.

En vertu de ce contrat, les parties s'engagent mutuellement à maintenir des lignes de communication ouvertes et à œuvrer dans l'intérêt supérieur de l'accord établi, favorisant ainsi une relation commerciale prospère.